



Problème de voisinage et mitoyenneté

Par **rehad**, le **26/05/2016** à **06:46**

Je suis propriétaire d'un petit immeuble locatif qui est mitoyen à un autre immeuble dont le propriétaire veut faire refaire les toitures.(trois)

Ce dernier veut passer par mon immeuble avec les nuisances que cela comporte et placer un échafaudage sur ma toiture pour alimenter son chantier.

Hier matin un huissier se présente et me dit que je dois supporter la moitié des frais de constat avant les travaux avec ce propriétaire.

Cela est-il exact puisque c'est à la demande du voisin que ce chantier va exister.

Comment dois-je réagir à cela sachant que ce dernier va causer des nuisances pour mes locataires pendant deux mois voire des dégâts sur mes propres toitures et entreposer et passer le matériel par mon entrée principale.

Ne puis je empêcher cela et éventuellement demander à l'huissier un dédommagement de la part du propriétaire voisin.

D'autant que l'huissier ne montera pas sur les toits.

merci pour votre aide.

REHAD

Par **morobar**, le **26/05/2016** à **15:45**

Bonjour,

La solution est très simple: vous refusez ce qu'on nomme le droit d'échelle à votre voisin.

Qu'il se débrouille pour refaire son toit en passant par sa seule propriété.

Celui-ci sera obligé de le réclamer au tribunal, lequel fixera sur votre demande les conditions techniques et financières de ce droit.

Par **rehad**, le **26/05/2016** à **16:37**

Merci morobar pour vos conseils.

Cordialement

rehad